

Paris le 20 Aout 1940.

Monsieur Boulard
President de la Fondation
Centre Parisien des Oeuvres de Jeunesses.
Boulevard Kelermann . Paris.

Mon cher President.

J'attire votre attention sur les faits suivant:
J'avais mis a la disposition de notre comité un materiel dont l'inventaire détaillé est joint a cette lettre. Ce depot etait benevole mais il est evident que ce caractere n'exclut nullement pour le comité l'obligation de veiller aux objets prêtés d'autant plus qu'en temps normal ils me servaient a l'exercice de ma profession. Ces objets avaient été garés par les soins du comité dans les locaux destinés a cet effet don la garde etait confié a un employé qui a fui abandonnant son poste au moment de l'invasion et mon materiel a été pillé (l'inventaire détaillé ci joint me permet d'évaluer mon prejudice a la somme de

Il est evident que je suis fondé en droit strict de reclamer telle somme au comité, celui ci de même pour se couvrir peut appeler la Ville de Paris Proprietaire, en garentie. Il me semble neanmoins qu'il serait plus expedient qu'au reçu de cette lettre, et en vous servant d'elle, vous vous tourniez avec moi, conjointement et solidairement contre la ville de Paris et que vous pressentiez qui de droit pour un reglement al'amiable.

Dans l'attente de votre prompte reponse, je vous prie d'agrée mon cher President l'assurance de ma très distinguée consideration.

La révélation de l'Exposition Internationale 1937

JACQUES CHESNAIS et ses comédiens de bois

Spectacles pour les petits et les grands

Théâtre agréé par le ministère de l'Éducation Nationale

Inventaire.

19 rideaux de théâtre - (façade fonds, services)	2.850 ⁺
Lampes projecteurs divers -	1.000 ⁺
2 Courne disques	600 ⁺
83 marionnettes à gaine.	12.450 ⁺
78. man — a fils.	31.200 ⁺

48.100

quarante huit mille cent francs.